

NOTICE D'INFORMATION et DESCRIPTIF DU SEJOUR avec IMMATRICULATION TOURISME
séjour N° FR 010978

Version du 30/10/2021

IMMATRICULATION TOURISME
n° IM075100382

VERCORS SUD du lundi 24 janvier au vendredi 28 janvier 2022 Randonnée Raquettes - Niveau P2 T2

Animateur organisateur	Patrice Bayoud
Animateur(s) associé(s)	Stéphane Crosse
Nombre de participants	3 mini - 12 maxi
Hébergement type - coordonnées conditions	Auberge du Tetras Lyre 25 Rue de l'Abbé Gagnol, 26420 Vassieux-en-Vercors Tel : 04 75 48 28 04 site : https://www.tetraslyre.com 1/2 pension en chambres doubles - supplément single : 16,50€ / nuit
Transport	Chiffre en covoiturage avec véhicules particuliers sur la base de 3 personnes par véhicule - Si utilisation d'un minibus de location, voir remarque 3
Cartes IGN	3235 OT - 3136 ET - 3236 OT

Date	Heure	Programme journalier	Niveau	Coût des trajets voir remarque 3	Prix de la 1/2 pension /pers. Rq 2	Coûts divers par personne	Commentaires
lundi	24-janv	8h00 Départ d'Annecy Parking Sainte-Bernadette ou à déterminer Les Barnets (Lans en Vercors) à 140 km (2h) Col de l'Arc - pkg Les Barnets à 1270m Déniv. + 470m / 7,5 km / 3h30 - Altitude maxi 1736m Les Barnets - Vassieux en Vercors : 50 km (1h) Installation à l'auberge puis dîner au snack Lou Goustouna situé face à l'auberge (cause restaurant fermé le lundi) Soirée libre	P2 T2	par véhicule 76,00 € + 11 péage €	43,40 €	25,00 €	Pique-nique à prévoir dîner à régler individuellement sur place
mardi	25-janv	à 12km Serre Plumé - pkg col de Carri à 1200m Déniv. +370m / 10km / 4h00 - Altitude maxi 1573m Retour à l'auberge - dîner - Soirée libre	P2 T2	par véhicule 9,60 €	66,40 €		Pique-nique à prévoir
mercredi	26-janv	à 9km Montagne d'Ambel - pkg Font d'Urle à 1445m Déniv. +500m / 12km / 5h00 - Altitude maxi 1660m Retour à l'auberge - dîner - Soirée libre	P2 T2	par véhicule 7,20 €	66,40 €		Pique-nique à prévoir
jeudi	27-janv	à 9km Porte d'Urle et Puy de la Gagère - pkg Font d'Urle à 1445m Déniv. +540m / 7,5km / 4h00 - Altitude maxi 1635m Retour à l'auberge - dîner - Soirée libre	P2 T2	par véhicule 7,20 €	66,40 €		Pique-nique à prévoir
vendredi	28-janv	à 5km But de Nève - pkg col de St Alexis à 1222m Déniv. +430m / 8,2km / 4h00 - Altitude maxi 1656m Retour tardif sur Annecy (182km - 3h)	P2 T2	par véhicule 4,00 € 72,80 € + péage 11€			Pique-nique à prévoir

Frais de dossiers SPJ (2€/jour/adhérent)	10,00 €
SEJOUR avec IT : Frais FFRandonnée pour Immatriculation Tourisme	3,50 €

	ESTIMATION COUT TOTAL DU SEJOUR	198,80€/véhicule soit environ 67€/personne selon nombre inscrits et nombre véhicules	242,60 €	38,50 €	TOTAL ~350 euros selon nb d'inscrits et de véhicules hors pique-niques
--	---------------------------------	--	----------	---------	--

SEJOUR avec IT : Assurance individuelle annulation de voyage ou interruption de séjour- Souscription auprès de Gras Savoye vivement recommandée (voir notice d'information Annexe 10 sur le site Onglet SPJ/Immatriculation Tourisme) - Doit impérativement être souscrite lors de l'inscription. Quel que soit le choix retenu, le bulletin de souscription à l'assurance facultative doit obligatoirement être joint rempli avec ou sans chèque selon l'option choisie.	13,00 €
---	---------

Remarques	<p>Rq 1-Certains itinéraires choisis s'adressent à des randonneurs expérimentés ayant le pied sûr. Des passages délicats ou vertigineux peuvent exiger de l'attention.</p> <p>Rq 2- Séjour chiffré sur la base du tarif 2021 susceptible d'être révisé pour 2022</p> <p>Rq 3- Coût du covoiturage variable en fonction du nombre de personnes dans les véhicules (3 pour les calculs) et d'une location éventuelle de minibus</p> <p>Les données concernant les randonnées (dénivelés, temps de marche ...) sont renseignées à titre indicatif et peuvent varier sensiblement en fonction des conditions du jour</p> <p>Le programme ci-dessus pourra être adapté ou modifié en fonction des conditions météorologiques, environnementales et des participants, ou de toute situation indépendante de notre volonté - Si l'enneigement est insuffisant des randonnées pédestres seront proposées.</p> <p>Les personnes qui ne participeraient pas au programme prévu et/ou adapté resteraient sous leur propre responsabilité.</p> <p>Chaque participant doit être en possession de l'équipement et des documents prévus au Règlement Intérieur du TPA.</p> <p>DVA pelle sonde (entraînement préalable obligatoire) - prêt de l'équipement possible par le TPA</p> <p>Des visites pourront être organisées selon la météo et seront à régler directement sur place.</p> <p>En cas d'annulation pour raison sanitaire (Covid) les acomptes ne seront remboursés qu'après remboursement par l'hôtelier hébergeur, selon la législation en vigueur.</p>
-----------	--

Formalités	Pass sanitaire (si en vigueur) - CIN Carte d'Identité Nationale - Carte vitale
------------	--

Paiement	<p>Tout candidat au séjour doit être à jour de sa licence FFRandonnée - niveau IRA minimum. A l'inscription, joindre :</p> <p>2 chèques à l'ordre du TPA, le 1er acompte de 113,50€ (75€ hébergement, 3,50€ frais IT, 10€ frais, 25€ covoiturage) mis de suite à l'encaissement, le 2ème acompte de 200€, encaissé courant janvier + 1 chèque séparé (ordre TPA) de 13€ si souscription à l'assurance individuelle.</p> <p>Dans tous les cas le candidat au séjour doit retourner le bulletin de souscription à l'assurance facultative : soit il ne souscrit pas à l'assurance, il remplit tout de même le bulletin sans oublier de cocher la case située à gauche du cadre signature, soit il souscrit et établit alors 1 chèque séparé à l'ordre du TPA de 13 €</p> <p>Le solde du séjour (hébergement, covoiturage et autres frais) sera réglé directement sur place, modalités à déterminer</p>
----------	--

Inscription	<p>Début des inscriptions : 1er novembre 2021</p> <p>Fin des inscriptions : 20 novembre</p> <p>Dossier complet d'inscription (bulletin d'inscription, bulletin de souscription - ou non - à l'assurance et chèques associés à envoyer à :</p> <p style="text-align: center;">Patrice BAYOUD 372 route de Lathuile 74210 DOUSSARD</p> <p>L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du dossier complet (bulletin d'inscription - 2 chèques d'acompte - bulletin assurance individuelle - chèque de 13€ si souscription), et sera validée selon le règlement SPJ en vigueur, au plus tôt 3 semaines après la date de début d'inscription</p>
-------------	---

Conditions d'annulation Voir bulletin d'inscription